

COMMUNIQUE

■ MEMORANDUM OF UNDERSTANDING (MOU)

La Commission de Surveillance du Secteur Financier vient de publier le Protocole d'accord relatif à la coopération entre les autorités de surveillance financière, les banques centrales et les ministères des Finances de l'Union Européenne en matière de stabilité financière transfrontalière sur son site Internet à l'adresse suivante : www.cssf.lu, rubrique "Documents internationaux", "[Memorandum of Understanding](#)" (en anglais seulement).

Luxembourg, le 16 juin 2008

